

Ecole maternelle
Conseil 2 du 26 mars 2018 19h/21h

- **Les rythmes scolaires**

Rappel

Le 22 janvier un Conseil d'école extraordinaire des 2 écoles a eu lieu et a présenté en conclusion

27 votants : - 7 pour les horaires 8h30/11h30 13h30/16h30

- 13 pour les horaires 8h30/12h 14h/16h30

- 7 abstentions

Le 25 janvier, le conseil municipal voté ainsi :

19 votants : - 14 pour les horaires 8h30/11h30 13h30/16h30

- 0 pour les horaires 8h30/12h 14h/16h30

- 5 abstentions

Les PV de ces 2 conseils ont été envoyés par voie hiérarchique à l'inspection académique qui ne peut prononcer le retour à la semaine de 4 jours en l'absence d'un consensus.

La mairie est prête à revoter et à voter pour qu'il y ait consensus et donc retour à la semaine de 4 jours.

Rappel : le « sondage » donnait 70 % de parents favorables aux 4 jours sans horaires définis.

Le conseil demande à l'unanimité (6 voix POUR ,3 CONTRE) au conseil municipal de soumettre au vote les mêmes horaires que l'élémentaire.

- **Évolution des effectifs de l'école :**

a/Actuellement

- Classe des PS (Isabelle BARETTA) : 26 élèves

- Classe des PS/MS (Pascale MICHEL) : 11 PS + 15 MS = 25 élèves

- Classe des MS /GS (Catherine GROZEL) : 8 MS + 19 GS = 27 élèves

- Classe des MS/GS (Christine JUSTA) : 12 MS + 14 GS = 26 élèves

→ Soit **37 PS, 35 MS et 33 GS donc 105 élèves**

b/Prévisions pour la rentrée à ce jour

- Niveau des PS : 30 élèves

- Niveau des MS : 38 élèves

- Niveau des GS : 35 élèves

→ Soit **103 élèves pour 4 classes**

Les inscriptions se feront en mairie en avril/mai, où sera délivré un certificat de pré-inscription, puis à l'école. Les dates des permanences sont affichées en mairie, sur le site et à l'école. Une information doit passer dans la presse.

L'accueil des futurs élèves se fera comme l'an dernier. Des demi-journées d'accueil avec les parents ou la crèche permettent aux enfants de se familiariser avec le fonctionnement d'une classe et de connaître les personnes de l'école. Par ailleurs, des moments collectifs, hors du temps scolaire (en fin de journée) seront également organisés pour qu'ils puissent découvrir les lieux comme la salle de motricité...

- **Personnel de l'école**

a/ Les enseignantes :

Lors de l'absence de Mme Michel, Mme Curt a été à plein temps sur la classe et les collègues ont conjointement assuré le travail de direction. Mme Michel les en remercie.

Pour l'an prochain, 4 classes donc 4 enseignantes + une pour la décharge de la direction.

b/ Les ATSEM :

Pour cette année et jusqu'à la fin de l'année scolaire Mme Bulin reste en poste.

Pour l'an prochain son poste sera reconduit mais pour un temps partiel : un mi-temps scolaire.

c/ Les AVS (Assistants de Vie Scolaire) :

Elles sont actuellement trois, présentes sur l'école pour accompagner 5 enfants (2 en GS et 3 en MS). Cet effectif ne dépend pas de la mairie ni de l'école. Pas de visibilité à l'heure actuelle pour la rentrée scolaire.

- **Sécurité, santé**

a/ Horaires et fonctionnement

Les horaires sont toujours les mêmes, avec les mesures de surveillance renforcée.

→ Il est demandé de bien **respecter les heures d'ouverture et de fermeture**.

b/ Sécurité quotidienne

Il est rappelé que, comme prévu dans le règlement intérieur, **seules les nourrices inscrites sur l'avenant du règlement sont autorisées à entrer avec les poussettes, et que les poussettes qui sont à l'extérieur ne sont pas sous la responsabilité de l'école.**

Il est également demandé aux parents qui laissent les poussettes dehors de faire attention de ne pas gêner la sortie. D'autre part, pour la sécurité des plus petits, **il est demandé aux parents de ne pas laisser d'enfants en poussette à l'extérieur sans surveillance, il n'appartient pas aux personnes de l'école assurant la surveillance de l'accès à l'école d'en assumer la charge.**

En cas de nécessité d'évacuation d'urgence, il pourrait y avoir des problèmes certains jours. Merci à tous d'être vigilants.

En termes de responsabilité, il est également rappelé que les enfants restent **sous la responsabilité de leurs parents**, même dans l'enceinte de l'école, jusqu'à la prise en charge par les enseignantes dans la classe ou dès que l'enseignante le leur a confié.

Toujours au quotidien, il est demandé, comme rappelé également à l'équipe enseignante, d'éviter de prolonger les échanges sur le pas de la porte des classes, tant pour des raisons de confidentialité (comme l'ont dit certains parents à la directrice) que pour des raisons de sécurité. Si vous souhaitez échanger avec l'enseignant de votre enfant, vous pouvez prendre un rendez-vous directement auprès de lui, envoyer un mail à l'école ou convenir d'un rendez-vous téléphonique si vous ne pouvez pas vous déplacer.

c/ Incendie et PPMS :

Un exercice incendie a eu lieu le mercredi 16/11/17.

Le 19/10/17 un exercice confinement « risque majeur » a été effectué. Dans cet exercice, les enfants sont tous regroupés dans les salles de motricité avec tous les adultes de l'école. Lors de cet exercice toutes les consignes ont été respectées, la mise à jour des trousseaux de secours a été réalisée, et un courrier a été donné aux familles afin qu'elles aient connaissance des consignes qu'elles doivent respecter.

Le 23 mars 2018 un exercice confinement « alerte attentat-intrusion » a été fait en présence de

l'adjointe aux affaires scolaires, du policier municipal et du référent sécurité de la gendarmerie. Dans cet exercice les élèves sont confinés dans les classes et les enseignants ont des consignes de mise en sécurité à appliquer.

Le bilan est positif ; tout s'est bien déroulé. Des solutions doivent être trouvées pour le blocage de toutes les portes depuis l'intérieur des salles et pour l'alerte. La mairie en partenariat avec la gendarmerie y travaille.

- **Visites médicales**

Les enfants de PS ont eu un dépistage par une orthoptiste en décembre.

Les enfants de MS ont eu une visite médicale au mois de mars par l'infirmière de la PMI.

Pour les enfants de GS : pour le moment RAS.

- **Actions pédagogiques**

a/ Livrets d'évaluation :

Il avait été annoncé qu'avec les nouveaux programmes de 2015, le carnet de suivi des apprentissages, renseigné tout au long du cycle, construit par l'équipe enseignante allait être mis en place. Ce sera fait cette année, en juin, pour les élèves de PS. Pour les classes de MS et de GS, les livrets classiques sont repris.

b/ Les actions des PS :

La bibliothèque : les enfants de Petite Section ont commencé à fréquenter la bibliothèque depuis début janvier. Jusqu'à présent, ils ont découvert les livres en écoutant à l'école de belles histoires racontées par les personnes du foyer de l'amitié, une fois par mois, par petits groupes. Ils rejoignent donc le fonctionnement des autres classes, et iront tous les mois à la bibliothèque, écouter les histoires de Fanny.

c/ Les activités passées :

- **NOEL** : cette année nous avons organisé des activités individuelles permettant des réalisations collectives dès début décembre.

→ une semaine décoration : les élèves ont réalisé des décorations sur le thème du sapin. Chaque jour, ils ont participé à une activité dans une classe différente. L'école s'est ainsi parée d'habits de fête.

→ Une autre semaine a permis de réaliser, cette fois au sein de chaque classe, des gâteaux pour le goûter avec le Père Noël (ou des décorations pour la table du goûter). Le père Noël est venu et a ensuite distribué à chaque classe des cadeaux.

Un goûter collectif a eu lieu le matin.

- **Les crêpes** : les Petits et les Moyens ont dégusté crêpes et confitures confectionnées par les personnes du foyer de l'amitié, alors que les Grands ont fait les crêpes (la pâte et la cuisson) toujours avec les papas et mamies.

Merci à eux pour leur disponibilité et leur gentillesse.

- **La soupe du CME** : pour cette action, chaque enfant a décoré un set de table mis en vente à cette occasion.

- **la banque alimentaire** : smoothies réalisés par les GS (en oct-nov), les MS (en mars), les PS (en juin).

- **Jardinage** : le 21/03 pour les enfants de GS qui n'y avaient pas été l'an dernier et les MS de la classe de Catherine. Trois ateliers proposés par Villaverde : plantation, amis du jardin et les plantes aromatiques. Un diplôme, un tablier et un goûter ont été offerts aux enfants.

→ Le car a été financé par le Sou des Ecoles (environ 100euros).

- **Graines de lecteurs** : le 28/03, une sélection d'albums dans 2 catégories d'âge (3 ans et 4/5ans) est proposée aux enfants depuis décembre. Ils devront choisir et voter pour le livre qui leur a le plus plu. Cette action est menée en partenariat avec la bibliothèque municipale où vous pouvez retrouver ces albums.

- L'achat des livres a été financé par le Sou des Ecoles pour un montant de 250 euros.
- **Fête du court métrage** : le 14 mars à la bibliothèque : films d'animation sur le thème « Vivre la musique ».
 - **Spectacle de magie** : pour les deux classes de MS/GS. Spectacle gentiment proposé par un parent d'élève.

d/ Les activités à venir :

- Carnaval du CME le samedi 07/04, pas de thème particulier connu à ce jour.
- Activité musicale « Le son des choses » : musique et création musicale avec un intervenant (5 jours de présence à l'école). Le 4/05, ouverture du spectacle aux parents et activités musicales proposées.
 - Intervenant payé par le Sou des Ecoles (grande partie du budget : environ 2500euros) et participation de Mélodifoliz.
- Exposition coopérative : le 08/06, l'équipe enseignante vous réserve une surprise
- Olympiades : le 03/07 : comme l'an dernier, une belle matinée suivie d'un pique-nique pour finir l'année en beauté en participant dans la joie et la bonne humeur à ces compétitions amicales. Comme l'an passé, les parents sont mis à contribution, et pourront animer des ateliers. Il est demandé aux familles participant au pique-nique du midi de ne pas venir accompagnées des aînés du primaire, l'accueil étant compliqué vu le nombre d'enfants.

- **Les actions de la coopérative**

- dépenses : 100 euros pour l'achat de matériel spécifique pour les activités et gouters de Noël.
 - 107 euros pour l'achat d'aliments pour la semaine du goût.
 - 43 euros pour l'achat des médailles (pour les olympiades)
 - 245 euros d'adhésion
- recette : la vente des photos sera au bénéfice de la Coopérative Scolaire.

- **Travaux et divers**

- Fléchage : La direction renouvelle sa demande concernant le fléchage de l'accès à l'école, qui est toujours en haut du chemin du colombier. Les personnes arrivent toujours de ce côté-ci et se présentent à l'interphone qui ne fonctionne pas en tant que tel (il y a aussi le fléchage vers le centre festif).
- La construction d'une salle sur la terrasse proche de la cantine côté élémentaire (122 m²) : la maternelle pourra en bénéficier, la salle étant plurivalente.
- La somme allouée par la mairie par enfant est de 44,03 euros depuis 2008.

- **Commission de pilotage**

- Demande des parents de créer une commission, comité de pilotage pour permettre l'échange des informations de façon cohérente et harmonieuse. Serait réunis : les directrices des deux écoles, un représentant des ATSEM, un représentant de la cantine, un représentant de la garderie, deux représentants de parents, Mr le Maire et l'adjointe aux affaires scolaires et les membres de la commission scolaire. Toutes les personnes scolaires et périscolaires intervenant auprès de nos enfants.

Les délégués de parents d'élèves.

PROCHAIN CONSEIL : 22 juin à 19 h